

**COMMUNE DE QUINTIN**  
**Département des Côtes**  
**d'Armor**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 07 septembre 2023**

Convocation du :	01 septembre 2023
Date d'affichage :	01 septembre 2023
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	12
Votants :	17

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération n° 2023/09/71 (Nomenclature 5.4)**

L'an deux mil vingt-trois, le sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne - MORIN Sabine - BOQUEHO Stéphanie - RUEN Pauline.

**Absents excusés :** POISSON François, LE BUHAN Erwan, QUEMARD Bertrand, LE FUR Corentin, COISY Thierry, GUILLEMOT Sébastien, AUBRY Charlène, REPERANT Thibault et HELLARD Hugo.

**Procuration :**

POISSON François à CHATTARD-GISSEROT Thibault  
LE FUR Corentin à MAUJARRET Marie-Madeleine  
REPERANT Thibault à CARRO Nicolas  
COISY Thierry à AUBRY Isabelle  
AUBRY Charlène à Fabienne LE CHANU

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur CHATTARD-GISSEROT Thibault.

**Compte-rendu des délégations au Maire**

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal des décisions exercées par délégation de l'organe délibérant, en vertu de la délibération DEL 2021/12/62 :

**De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget :**

<i>Date</i>	<i>Objet du marché relatif à la rénovation de l'ancienne trésorerie</i>	<i>Candidat mieux-disant</i>	<i>Montant H.T</i>
27/06	Diagnostics obligatoires avant travaux	Bureau Veritas Exploitation. Saint-Brieuc	3 675 € selon nombre d'analyses
02/08	Mission de Contrôle technique durant les travaux	Dekra Ouest. Agence de Langueux	2 990 €
01/08	Mission Contrôle Sécurité, Prévention et Santé durant les travaux	François SEVER. Bégard	1 873 €

<i>Date</i>	<i>Objet de la consultation</i>	<i>Candidat mieux-disant</i>	<i>Montant H.T</i>
10/08	Contrat annuel d'entretien des chaudières basse température	Armorgaz. Plerneuf	1 240 €
10/08	Maintenance annuelle chaufferies et VMC de nos ERP	Engie services – Engie Solutions. Agence de Noyal Chatillon sur Seiche	9 486 €

**De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et à l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires :**

Par contrat de prêt n°1001396682 auprès du Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, le Maire décide de souscrire le financement GH 58555 pour un montant de 150 000 € à taux révisable selon l'indice de référence EURIBOR 3 mois + marge de 0,99 %, soit un taux d'intérêt initial de 4,526 % avec 255 € de frais de dossier pour 240 mois.

**De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
2023-142	04/07/2023	Régisseur mandataire « droits de place »	Fin de fonction pour Marie-Thérèse JAGLIN
2023-143	04/07/2023	Régisseur mandataire « droits de place »	Fin de fonction pour Valérie CHASTEL
2023-144	04/07/2023	Régisseur mandataire « droits de place »	Fin de fonction pour Laurent HACKSPIEL

**Fixation des reprises d'alignement**

**ALIGNEMENTS au 16/08/2023**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
2023-05-15	11/05/23	8 rue de la République	Alignement existant conservé
2023-05-16	12/05/23	7 Petite Rue	Alignement existant conservé
2023-05-17	16/05/23	17 rue des Eaux	Alignement existant conservé
2023-05-18	16/05/23	1a rue au Lait	Alignement existant conservé
2023-05-19	17/05/23	6 rue du Château d'Eau	Alignement existant conservé
2023-06-20	16/06/23	17 Henri Dunant	Alignement existant conservé
2023-06-21	21/06/23	40 rue du Rochonen	Alignement existant conservé
2023-06-22	30/06/23	2 et 4 rue St Yves	Alignement existant conservé
2023-07-23	12/07/23	2 rue Chateaubriand	Alignement existant conservé
2023-07-24	31/07/23	2 rue du Clos Gillard	Alignement existant conservé
2023-08-25	04/08/23	23 rue de Bellevue	Alignement existant conservé
2023-08-26	09/08/23	16 rue de la Madeleine	Alignement existant conservé
2023-08-27	11/08/23	5 rue du Gasset	Alignement existant conservé
2023-08-28	16/08/23	1 rue de Vivier	Alignement existant conservé
2023-08-29	16/08/23	8 rue Saint-Ladre	Alignement existant conservé

**Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire**

**DIA au 16/08/2023**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
16	11/05/23	8 rue de la République	Non préemption
17	12/05/23	7 Petite Rue	Non préemption
18	16/05/23	17 rue des Eaux	Non préemption
19	16/05/23	20 Grande Rue	Non préemption
20	16/05/23	1a rue au Lait	Non préemption
21	17/05/23	6 rue du Château d'Eau	Non préemption
22	13/06/23	20 rue Marché aux Chevaux	Non préemption
23	15/06/23	20 rue Marché aux Chevaux	Non préemption
24	16/06/23	17 Henri Dunant	Non préemption
25	16/06/23	1 b rue du Jeu de Paume	Non préemption
26	21/06/23	40 rue du Rochonen	Non préemption
27	30/06/23	2 et 4 rue St Yves	Non préemption
28	04/07/23	5 rue du Bourg Jugné	Non préemption
29	12/07/23	2 rue Chateaubriand	Non préemption
30	31/07/23	2 rue du Clos Gillard	Non préemption
31	04/08/23	23 rue de Bellevue	Non préemption
32	07/08/23	17 rue des Eaux	Non préemption
33	09/08/23	16 rue de la Madeleine	Non préemption
34	11/08/23	5 rue du Gasset	Non préemption
35	11/08/23	1 rue du Bourg Jugné	Non préemption
36	16/08/23	1 rue de Vivier	Non préemption
37	16/08/23	8 rue Saint-Ladre	Non préemption

Lecture entendue, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte des arrêtés signés par délégation de l'organe délibérant au Maire.

Pour extrait certifié conforme,

M. Le Maire,  
Nicolas CARRO

Le secrétaire de séance,  
Thibault CHATTARD-GISSEROT



